



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle – Aquitaine**

SEI/DE3S/DE

Limoges, le 29 avril 2021

Affaire suivie par :

Charlotte ROULAUD

Tél. : 05 55 11 84 54

Courriel : charlotte.roulaud@developpement-durable.gouv.fr

Nos réf : DREAL/2021D/2887

À l'attention de François-Xavier DUBAN
S/C de M. le Chef de l'Unité bidépartementale
Unité bidépartementale de la Charente et de la Vienne
DREAL Nouvelle-Aquitaine

En réponse à la saisine de la Division Énergie de la DREAL Nouvelle-Aquitaine en date du 2 avril 2021, pour le projet de parc éolien des Chaumes déposé par la société CHAMPS PHYSALIS, filiale de SOLVEO DEVELOPPEMENT, sur les communes de Paizay-Naudouin-Embourie (16), je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les éléments de réponse de la division.

I – Caractère suffisant du dossier et avis sur le projet

I.2- Le dossier est jugé complet et régulier

En application du premier alinéa de l'article L. 311-6, sont réputées autorisées les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent à la condition que leur puissance installée soit inférieure ou égale au seuil de 50 mégawatts, ce qui est le cas ici (4 aérogénérateurs pour une puissance totale maximale de 24 MW¹).

Sans préjuger de la suite de la procédure, le dossier est donc jugé complet et régulier, et le projet est considéré comme acceptable par mon service, pour les aspects relatifs à l'autorisation d'exploiter (Code de l'énergie, article L311-1).

II – Prescriptions à inscrire dans l'arrêté d'autorisation en cas d'obtention de l'AENV

Néant

1 Modèle d'éoliennes SIEMENS GAMESA SG6,0-155 de puissance unitaire 6 MW

III – Conclusions

Au vu des éléments présentés, ma direction juge le dossier acceptable pour les aspects relatifs à l'autorisation d'exploiter (Code de l'énergie, article L311-1).

Le chef de la division Énergie

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julien MORIN', with a stylized flourish above the first name.

Julien MORIN